

Bundesversammlung

Assemblée fédérale

Assemblea federale

Assamblea federala



Délégation parlementaire suisse  
auprès du Conseil de l'Europe  
CH-3003 Berne

[www.parlement.ch](http://www.parlement.ch)  
[erd.dce@parl.admin.ch](mailto:erd.dce@parl.admin.ch)

À l'attention des  
membres du Bureau de  
l'Assemblée parlementaire du Conseil  
de l'Europe

67075 Strasbourg Cedex  
FRANCE

Le 17 janvier 2017

## **Corruption au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du bureau,

Récemment, des soupçons de corruption au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ont été relayés par les médias, dans différents reportages, et nombre d'entre nous, ainsi que de nos collègues d'autres délégations nationales, avons dû faire face aux questions des journalistes à ce sujet.

La délégation suisse auprès de l'APCE est profondément préoccupée par les accusations propagées dans ces reportages et par certaines rumeurs, qui mettent à mal les principaux atouts de notre assemblée, à savoir son intégrité et sa crédibilité.

Face à ces rumeurs et aux débats qu'elles ont soulevés, nous sommes convaincus que l'APCE ne peut plus se permettre d'attendre de voir si les poursuites judiciaires à Milan donneront lieu à une condamnation, d'autant que le cas concerné n'est pas le seul qui éveille les soupçons.

La délégation suisse considère donc qu'il est indispensable que l'APCE prenne les choses en main et fasse la lumière sur cette affaire. Il serait également indiqué, de son point de vue, de réformer, si cela se révèle nécessaire, les procédures et règles de l'APCE, afin d'empêcher qu'une telle situation ne se répète à l'avenir.

Il est difficilement concevable que le Conseil de l'Europe reste crédible lorsqu'il mène des enquêtes sur la corruption dans les pays membres, alors que ses organes font eux-mêmes l'objet de soupçons de fraude et de corruption.

C'est pourquoi la délégation vous invite instamment à prendre l'initiative et à confier un mandat formel au GRECO (ou à toute autre institution spécialisée dans le domaine des enquêtes contre la corruption que vous jugerez apte) afin qu'il ouvre une enquête et émette, pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent à l'avenir, des recommandations visant à adapter les règles en vigueur à l'APCE.



Vous remerciant de l'engagement dont vous faites preuve afin de sauvegarder et de renforcer la bonne réputation et la crédibilité de notre institution, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du bureau, l'assurance de notre très haute considération.

Alfred Heer

Président de la délégation suisse